

2. - QUESTIONS CULTURELLES

ÉTAT DES RECHERCHES ETHNOLOGIQUES EN TUNISIE

(Suite)

LES TECHNIQUES

TECHNIQUE DE PROTECT

Dans l'ensemble, les techniques de protection semblent rattacher au domaine féminin : la fabrication des vêtements est encore, nettement, un travail féminin, avec toutefois l'exception remarquable des chaussures et des coiffures. Dans l'habitation, le rôle féminin apparaît surtout en ce qui concerne la tente : tissage, et, partiellement, montage. Ce rôle est peut-être rappelé par les divers rituels domestiques que connaissent toutes les femmes.

Vêtement. — Aucune étude d'ensemble ne confirme les impressions données par un séjour en Tunisie : Caractère général marqué par l'emploi simultané du vêtement drapé et du vêtement cousu, presque toujours cousu droit. Différences régionales, indiquées plutôt par la prépondérance d'un certain type de vêtement que par l'existence d'un vêtement original. Ainsi le kadroun est presque l'uniforme du Sahel, alors qu'il est rare ailleurs; le Sud se drape dans une longue couverture, alors que le Nord utilise plutôt le burnous, qui est également répandu dans les villes.

Le vêtement féminin est soumis dans les villes à l'influence des modes. Le vêtement féminin rural, au contraire, est à peu près unifié dans ses lignes générales : rectangle drapé maintenu aux épaules par des fibules. Mais l'inépuisable diversité des détails, des accessoires et de la façon de les porter marque la personnalité vestimentaire de groupes régionaux ou ethniques extrêmement restreints. Il y a aussi la gamme, très différente souvent, des vêtements de cérémonie : vêtement de mariage, vêtements des danseurs, etc...

Les chaussures présentent une diversité de types locaux, auxquels s'ajoutent les produits d'importation, d'imitation, ou même de « récupération » (utilisation des vieux pneus pour faire des semelles). On peut distinguer des chaussures bourgeoises (babouches), rurales (affès), des chaussures liées à une population (celles du costume féminin juif), etc. Les matières utilisées sont non seulement le cuir, mais aussi la toile, le bois, des fibres végétales (alfa), le caoutchouc... Ce sont en quasi totalité des productions de l'artisanat urbain. Il serait sans doute possible de trouver dans l'Afrique du Nord de nombreuses traces de la signification religieuse du port des chaussures. Certains bédouins voleurs de bestiaux portent des chaussures lors de leurs expéditions pour rendre leurs traces impossibles à identifier, ce qui est aussi un des usages considérés comme « originel » de la chaussure.

Plus évidente encore est la liaison du port de la coiffure avec des croyances d'origine religieuse. La chéchia rouge est portée par tous les Tunisiens. La coiffure rouge est répandue dans toute l'Afrique et figure dans des usages et dans un folklore qui en attestent bien la signification mystique. En Tunisie, cette signification est peut-être totalement oubliée. Elle est cependant rappelée par l'espèce d'identification de l'homme à sa chéchia qu'on peut observer couramment : prendre la chéchia de quelqu'un, la fouler au pied, sont des gestes d'insulte et des proclamations de victoire. Cette coiffure universellement employée n'est fabriquée que localement, au tricot, par les hommes. Elle est également importée. On en attribue la grande diffusion aux émigrés andalous dont les descendants en tiennent aujourd'hui le commerce. Elle est souvent portée entourée de torsades d'étoffes. Le chapeau de soleil, contrairement à la chéchia, est porté aussi par les femmes. C'est une coiffure à larges bords, fabriquée dans plusieurs régions, le Djérid notamment, à l'aide de folioles de palmier. Elle est ensuite munie par les artisans selliers des villes d'une coiffe en cuir, de brides de cuir et de pompons de laine ou de soie. La coiffure féminine ordinaire se réduit en général à un mouchoir de tête noué de façons variées, ou à un bandeau d'étoffe, ou encore à un pan du voile qui enveloppe tout le corps. Mais certaines tenues de cérémonie, notamment le

(1) Cf. Bulletin Economique et Social de la Tunisie, n^{os} 29 et 30 (juin et juillet 1949)

costume de la mariée dans beaucoup de régions, comportent un bonnet de forme et de travail divers. C'est également un bonnet, brodé d'or, ou même garni de pièces d'or, qui est porté assez couramment par les Juives de Djerba et du Sud.

Tissus. — Le feutre est inconnu; la technique du tricot reste très localement connue et ne semble employée que pour les chéchias. Les chéchias subissent également un feutrage, qui dissimule les mailles du tricot technique qu'on ne retrouve dans aucun autre travail. Tous les autres tissus sont obtenus par tissage, technique spécifiquement féminine, doublée par une industrie masculine. Les fibres employées aux tissages domestiques sont soit végétales (nattes), soit la laine, le poil de chèvre ou de chameau. Les tissages industriels emploient aussi la laine et surtout la soie et le coton, aujourd'hui entièrement importé. Les tissus très ornés, même commercialisés, restent produits uniquement par les femmes travaillant à domicile. La filature de la laine est faite exclusivement au fuseau, que ce soit pour l'usage industriel ou pour l'usage domestique. Deux techniques de maniement du fuseau sont partout associées. L'une consiste à rouler le fuseau contre la cuisse, sa pointe reposant dans une écuelle (le geste est donc à peu près identique à celui du roulage de fibres sans fuseau) et donne un fil épais et peu tordu. L'autre consiste à lancer le fuseau qui tourne sur sa lancée pendu au bout du fil, et donne un fil fin et très tordu. La filature au fuseau est un travail exclusivement féminin. La filature au rouet figure dans l'industrie, masculine, du poil de chèvre.

Le tissage, plus encore que les autres activités féminines, est entouré de croyances et de rites. Cet ensemble, qui est typique du monde berbère, a pu être considéré comme un véritable culte du tissage. Son aspect le plus immédiat est l'assimilation du métier et de la pièce commencée qui s'y trouve, à des êtres vivants. Les métiers domestiques sont à chaîne verticale, les montants en sont appuyés au mur de la cour ou de la chambre ou logés dans la maçonnerie de la sekifa. Les deux nappes des fils de chaîne sont séparées par un roseau dont le maniement assure le croisement des fils après chaque duite. Un métier semblable est utilisé pour les tissages ordinaires, pour les tissages ornés ou pour les tapis. La trame est tassée avec un peigne de métal à main. Ce genre de métiers ne permet pas normalement les combinaisons d'armures variées : l'armure toile est la seule pratiquée, et la décoration est assurée uniquement par les motifs que dessinent les diverses teintes de la trame, ou plus rarement, de la chaîne. Le métier utilisé par les bédouines pour tisser les bandes (flij) de poil de chèvre qui, rapprochées, forment les tentes, est plus simple encore. Il ne possède pas d'ensouples, et la chaîne est tendue entre deux piquets parallèlement et près du sol. L'ouvrière avance, à cheval sur le tissu déjà fait. Il n'y a généralement pas de peigne, mais un « couteau » de bois. Les métiers industriels sont à chaîne horizontale et lisses mues par des pédales, comportent un peigne battant (fréquemment fait d'éclats de roseau) et une navette lancée. Les combinaisons d'armure sont extrêmement rares, et le décor tissé se limite en général à des bandes de couleur ou de nature différentes. Ici encore, la chaîne est généralement unie.

Le tissage torsadé, naguère spécialité de Tunis (tissage aux cartons) a complètement disparu. Mais son principe et son aspect subsistent dans les galons dont on orne les bords des vêtements : la chaîne est tordue à la main par un aide, pendant que la trame, conduite à l'aiguille, fixe en même temps les torsades aux tissus du vêtement.

Le tapis se rattache au tissage par sa technique, qui est également féminine, bien que ses produits soient couramment commercialisés. Le point noué est toujours de laine, nouée sur deux fils de chaîne. La chaîne est fréquemment renforcée de coton ou de poil de chameau, et la trame renforcée aux lisières par du poil de chèvre. La technique et les décors traditionnels du tapis semblent indiquer un apport oriental.

La confection des nattes présente, comme le tissage, une forme féminine et domestique, et une forme industrielle. Ces tissages sont conduits sur des métiers analogues aux métiers à tisser, et de la même façon.

Décoration des tissus. — La teinture est également soit domestique, soit industrielle, et se place en règle générale avant le tissage. Une exception remarquable est celle de la pièce appelé « bekhnuq », tissu de laine blanche et noire, et de coton blanc, qui est plongée après tissage dans une teinture (rouge pourpre en général) : le coton ne prend pas la teinture et redevient rapidement blanc. C'est en somme le procédé de la réserve, dont des formes plus caractérisées, analogues au batik, ont été signalées en d'autres pays berbères. Certaines fibres, le poil de chameau ou celui de chèvre, ne sont pas teints et interviennent dans le décor par leurs teintes naturelles.

L'habitation en Tunisie présente une variété de types extrêmes. La division admise généralement en trois types : maison, gourbi, tente, est assez sommaire; elle groupe sous le même terme des faits de valeur fort différente.

Si l'on convient d'appeler maison toute construction groupant plusieurs pièces, on constate de grandes ressemblances de plan entre toutes les maisons tunisiennes. Toutes, en effet, que ce soit en ville, à la campagne, et même les maisons troglodytiques, présentent la même disposition des pièces en carré autour d'une cour intérieure. Ce plan est d'ailleurs également celui du douar où les tentes se groupent de la même façon autour d'un espace central. Cette analogie de plan ne mérite pas, sans doute, l'importance qu'on serait tenté de lui accorder d'abord. Elle ne permet pas d'assimiler des habitations qui restent essentiellement différentes par leur usage : on ne peut mettre sur le même plan le patio urbain, la cour de ferme, et l'espace de foyers de puits qui constitue la cour de la maison troglodytique. Cet espace central a cependant servi de base à diverses hypothèses d'emprunt ou d'origine, assez hasardeuses, pour expliquer le processus simple qui fait de l'espace situé devant une habitation, une dépendance de cette habitation, une cour, et pousse à enclore cette cour de murs, de haies ou d'autres bâtiments. Cet espace, d'ailleurs, paraît de nature diverse. Dans certains cas, comme dans la maison dite romaine, c'est une ouverture : fenêtre, peut-être anciennement porte. Dans d'autres, comme dans la maison rurale, c'est un enclos, dont la forme simple apparaît dans la zeriba qui entoure la tente isolée. Dans la maison souterraine, enfin, c'est l'un et l'autre, et surtout une nécessité technique correspondant à une phase de la construction.

La maison urbaine de Tunisie, dans son type accompli, qui est d'ailleurs rare, présente en gros le plan suivant : Patio central, sensiblement carré, dont deux côtés opposés seulement sont bordés de colonnades. Les quatre bâtiments sont des rectangles allongés dont la disposition intérieure est identique. Deux petites pièces en occupent les angles externes, donnant à l'espace restant la forme d'un T très bas. Le pied de ce T forme une sorte d'alcôve, en face de la porte qui donne sur le patio. Cette porte est généralement encadrée de deux fenêtres. L'entrée se fait par des angles du patio; à travers une petite pièce appelée sekifa. Le rôle essentiel de cette sekifa est d'interposer entre la cour, centre de la maison, et l'extérieur, deux portes successives qui sont toujours disposées en chicanes. Disposition dont le but est évidemment de protection contre les dangers matériels et magiques qui viennent du dehors. Il y a généralement un étage, desservi par une galerie qui fait le tour du patio. L'escalier est intérieur, la disposition des pièces du premier reproduit celle du rez-de-chaussée. Le toit est en terrasse, porté par une charpente généralement apparente et décorée, de même que celle qui porte le sol de l'étage. Ce schéma est celui de la demeure d'apparat, dans laquelle les pièces utilitaires sont reléguées dans d'autres bâtiments. Il subit d'ailleurs des modifications importantes, surtout dans les vieux quartiers. Souvent le rez-de-chaussée est occupé par des magasins ou des boutiques, et le patio, alors réduit à une sorte d'atrium, est reporté au premier étage, ou même disparaît complètement.

La maison urbaine, qu'on trouve surtout à la périphérie des villes, constitue une sorte d'échelon qui se rapproche, pour le plan, de la maison rurale. Ici les pièces utilitaires donnent aussi sur la cour. La cuisine y ouvre sa porte, qui est en général sa seule issue (la cheminée n'existe pas dans les maisons d'habitation; même la simple ouverture dans la terrasse au-dessus de la cuisine paraît assez peu répandue). Cette cuisine est souvent en contre-bas, et renferme les puisards d'évacuation de l'eau de pluie. Quand il y a un étage, ce qui n'est pas le cas le plus fréquent, il ne couvre en général que les bâtiments qui touchent à la rue, rehaussant la façade « défensive » de la maison. A Kairouan, où ce type de maison est fréquent, chacune possède une citerne, située dans un angle de la cour, et un puits, soit au milieu de la cour, soit dans l'entrée. Le plan de la maison rurale ne se distingue plus guère de celui-là : l'étage y est presque inconnu, les locaux agricoles bordent la cour ou occupent le devant de la maison. L'écurie est en général dans l'entrée, les greniers ne sont au contraire accessibles souvent qu'à travers les pièces d'habitation.

Beaucoup de ces dispositions se retrouvent dans les maisons troglodytiques. Ces maisons ont deux aspects différents, qu'on trouve associés dans les régions du Sud. Les villages perchés sont accrochés à des éperons où des bancs horizontaux de roches calcaires alternant avec des lits de marne. Prenant pour sol l'un de ces bancs, et pour plafond la face inférieure d'un banc plus élevé, les habitants creusent horizontalement des chambres profondes souvent de plus de 10 mètres. Une maison est constituée par plusieurs de ces chambres juxtaposées. Devant elles a été dégagée une plateforme, qui devient la cour de cette maison. Au bord de cette plateforme, sont construits les greniers, petites chambres voûtées superposées en trois

ou quatre étages qui dressent une haute façade aveugle au bord de la pente. Les déblais des excavations fournissent les matériaux de cette construction, de même que ceux de la cuisine, petite construction carrée, en pierres sèches, située dans la cour. Ces mêmes bancs de roche, se fractionnent aisément en gros blocs parallélépipédiques réguliers, qui permettent un bel appareil de pierres sèches (notamment pour les murs de soutènement des terrasses de culture). A côté de cette maison forte mi-creusée mi-bâtie, on trouve la maison entièrement souterraine, creusée dans les mamelons argileux des vallées : Un puits carré est d'abord creusé, puis des chambres sont taillées dans la paroi de ce puits, dont le fond forme la cour. L'accès se fait par un couloir qui rejoint la pente, et dont un élargissement forme l'écurie. Ce couloir en tunnel est plus ou moins long, selon l'emplacement de la maison, mais presque toujours barré de plusieurs portes. En plaine, on trouve des greniers analogues à ceux qui forment la muraille des maisons semi-souterraines. La forme du terrain conduit alors à disposer ces murailles en carré autour d'une vaste cour. (Ce sont les fameuses ghorfas de Médenine, Métameur, etc...). On peut donc dégager quelques traits communs à toutes les maisons de Tunisie : Une seule ouverture sur l'extérieur, accès fortement « défensif » menant à une cour centrale; s'il y a une écurie, elle se trouve normalement dans cet accès. Pour les maisons construites, la toiture est en terrasse.

L'élément d'habitation fixe qu'on appelle souvent gourbi offre des formes variées. Le Nord ne connaît guère que le gourbi rectangulaire, à toit à deux pentes, avec la porte au milieu d'un des grands côtés, qui correspond à une habitation occupée toute l'année. Plus au Sud, avec les habitations temporaires, apparaissent les huttes rondes à toit conique, ou oblongues, dont les murs sont de pierres sèches, la toiture de palmes, de nattes supportées par des branchages; enfin, les habitations semi-mobiles (khoss) faites de nattes fixées à des poteaux verticaux, avec une couverture reposant sur une charpente à poteau central.

Les tentes tunisiennes sont soit des « guitounes » de taille réduite qui abritent les cultivateurs ou les bergers et dont plusieurs types existent, soit les grandes tentes où vivent des familles entières. Ces dernières sont de plus en plus rares. Certaines d'entre elles ont une forme assez caractérisée : couvrant un espace rectangulaire d'une douzaine de mètres de long sur trois ou quatre de large, elles sont soutenues par trois lignes de piquets, parallèles aux petits côtés du rectangle. La ligne médiane de piquets, qui correspond à l'entrée de la tente, est plus élevée que les autres et ses deux piquets principaux, croisés, portent la faite de la tente (gountass). Le profil de cette pièce de bois, sa dimension, le croisement des piquets qui la soutiennent caractérisent une zone dont le centre paraît se trouver en Tunisie. On rencontre aussi des formes plus occidentales (faîte plus long, soutenu par des piquets parallèles) ou plus orientales (faîte réduit, à piquet unique, ou tente tendue presque parallèlement au sol sur des piquets de longueur égale.

L'habitation exprime la diversité des genres de vie (diversité saisonnière, annuelle, économique). Elle exprime parfois littéralement un changement saisonnier de la vie de ses habitants, ainsi la tente que l'on sépare en deux à l'époque où la famille se disloque. Mais un même type d'habitation peut être employé de façons très variées. Entre le paysan du Nord qui vit toute l'année dans son gourbi, et le chamelier de l'extrême Sud qui déplace souvent son campement, on trouve aussi bien le « sédentaire » propriétaire d'une maison et qui n'y vit à peu près jamais, ou le « nomade » qui ne déplace plus jamais sa tente. Toute la vaste zone centre et sud dont les populations ont, comme on l'a vu, des morphologies multiples, est aussi celle de l'habitation multiple, mobile, ou composite. Ici la tente servira de toiture à la hutte ronde de pierres sèches. Ailleurs elle sera dressée en annexe d'un gourbi. L'habitant de tente, appauvri, se construit un gourbi; ou même un simple abri de branchages recouverts de terre. (La tente est un objet coûteux, qui souvent exprime la prospérité, comme le gourbi la misère; de même la maison creusée dans le rocher, est plus coûteuse que la maison construite.) Inversement, un gourbi peut s'adjoindre d'autres constructions et devenir une maison.

Même diversité dans les matériaux et les techniques de construction. On peut distinguer deux grands groupes d'habitation : celles qui sont l'œuvre de professionnels et celles qui sont l'œuvre de leurs habitants. Les constructions faites par des professionnels se distinguent d'abord par leurs matériaux qui ne sont pas tous absolument locaux. La pierre, qui est presque toujours employée sous la forme d'un blocage dont le mortier fait toute la qualité, se trouve généralement sur place. Mais le calcaire tendre de la côte, facile à tailler, permet localement un appareil plus soigné: Taillé et sculpté à Dar-Chabane, il fournit à bien des maisons éloignées de ce centre des éléments traditionnels (linteaux ou arcs, encadrements de portes). La brique est le matériau de toute une partie de la steppe et du Djérid;

elle est cuite sur place. La charpente utilise naturellement les ressources locales (palmier notamment), mais aussi beaucoup l'importation. Les techniques des professionnels sont assez semblables dans toute la Tunisie. Beaucoup d'entre elles reposent sur l'emploi de liants dont l'étude n'a jamais été faite : des formes variées de chaux, de mortiers, de plâtres sont largement utilisées, tant dans la construction que dans le décor. La voûte est connue partout et très employée (elle permet de se passer de charpente). On en trouve deux formes. La voûte en plein cintre répandue dans l'architecture urbaine de toute la Tunisie (voûte en berceau ou voûte d'arête) est montée sans coffrage avec des briques liées au plâtre, selon une technique assez remarquable. Une zone limitée, dans le Sud, construit des voûtes simples ou moins grossièrement paraboliques. C'est la zone des ghorfas, des maisons souterraines ou semi-souterraines. Ces voûtes sont montées sur un coffrage de planches recouvertes d'argile. Cette argile sert de moule à des inscriptions ou à des décors qui viennent en relief sur la voûte achevée, car on coule d'abord sur ce coffrage le plâtre qui sera le revêtement, puis on pose la voûte elle-même faite alors d'un blocage de pierres noyées dans un mortier. La forme parabolique est celle des excavations qui forment les maisons souterraines; elle est d'ailleurs adaptée à ces terres généralement friables et peu homogènes. (Dans ces conditions, on peut supposer que cette curieuse technique de décor par moulage pourrait être issue d'une forme de construction semi-souterraine dans laquelle la voûte aurait été posée sur le sol avant que le déblaiement de ce sol ne forme la chambre couverte par cette voûte.) La coupole, très répandue dans l'architecture traditionnelle, n'est plus guère utilisée dans les constructions courantes.

Les constructions faites par leurs occupants empruntent tous leurs matériaux au sol sur lequel elles se trouvent. Pierres liées par un mortier d'argile, pierres sèches, briques séchées au soleil (toub) caractérisent cette construction. (Le pisé n'est guère employé en Tunisie, où il n'a été, semble-t-il, manié que par des professionnels), de même que les charpentes irrégulières en branchages, les couvertures végétales (surtout en roseau) dont l'étanchéité, même lorsqu'elles sont recouvertes d'une couche d'argile, reste sommaire, l'absence de travaux de menuiserie, etc...

Les détails de l'habitation restent souvent traditionnels; ainsi les portes des maisons du Sud, en bois de palmier chevillé sur des traverses d'olivier, avec leurs serrures à chevilles mobiles (la serrure de bois qu'on trouve dans bien des régions d'Afrique). Ailleurs, et surtout dans les villes, ces accessoires dépendent davantage de l'industrie locale : tuiles, gargouilles, fabriquées par les potiers, serrures de fer fabriquées par les forgerons, de même que les peintures des portes, leur cloutage, etc...

TECHNIQUES DE TRANSPORT

Le transport terrestre se fait par partage humain, par animaux de bât, par voiture à traction animale.

Dans presque toute la Tunisie, hommes et femmes portent les charges importantes au moyen d'un bandeau frontal, procédé assez peu répandu dans le reste de l'Afrique du Nord. Les charges que leur forme ou leur dimension empêche de porter de cette façon sont posées sur la tête ou sur l'épaule. Les femmes portent leur enfant soit à bras, soit dans un pli du vêtement, sur le dos.

Anes, mulets, chameaux sont plus souvent bâtés qu'attelés. Le bât le plus simple est une sorte de bissac de sparterie, posé simplement sur le dos de la bête, par dessus une matelassure. C'est la forme fréquente du harnachement des ânes. Les chameaux portent un bât fait d'une armature de bois et dont divers modèles existent.

La voiture tunisienne, répandue surtout dans le Nord et le long de la côte, est soit l'« araba », soit le tombereau à deux roues. L'araba à grandes roues ferrées est toujours peinte de couleurs vives, avec des dessins où se retrouvent des motifs prophylactiques répandus (main, poisson, etc.). Le harnachement des animaux de trait fait porter l'effort de traction sur le poitrail, ne comporte pas de colliers. Pour les chevaux et mulets attelés aux arabas, ce harnachement, de cuir clouté de cuivre, comporte une série d'ornements également « prophylactiques » (cauris, mains, etc.). Tous ces traits auraient plus de rapports avec l'île de Malte qu'avec le reste de l'Afrique du Nord.

Les transports par eau sont assez peu représentés en Tunisie. On a fait la remarque, justifiée semble-t-il, que les berbères étaient peu navigateurs. Actuellement, les pêcheurs se servent de petits bateaux construits selon les formes et les techniques du nord de la Méditerranée, souvent d'ailleurs par des charpentiers italiens. Le seul exemple de construction navale purement indigène est le « loude ». Ce bateau est construit aux Kerkennahs et sert au cabotage et aussi à la pêche. Il a été étudié d'un point de vue plutôt linguistique que technique.

C'est une embarcation dont la taille atteint une quinzaine de mètres, souvent pontée, à fond plat, bouchain vif, avec un rapport longueur/largeur assez élevé, qui grée une ou deux voiles « au tiers » sur des mâts fortement inclinés. Construit très localement, selon une tradition qui ne se transmet que dans quelques familles, ce bateau semble relativement original, et ne devoir que peu de choses aux navigateurs orientaux qui ont imposé à presque toute la Méditerranée certaines formes de coque et surtout de voilure. L'aviron sert, avec la voile, à la propulsion de toutes les embarcations. On rame généralement debout, face à l'avant; la godille ne paraît pas connue. On propulse aussi à la perche en eau peu profonde.

A côté des embarcations, subsiste localement un radeau fait de troncs de palmiers, dont se servent les pêcheurs pour de petits déplacements.

TECHNIQUES D'ESTHETIQUE

Avec les phénomènes esthétiques, on entre dans un domaine sur lequel on a beaucoup écrit, sans pourtant que des traits bien nets se dégagent de ces diverses observations. En effet, les phénomènes esthétiques sont ceux où analogies et similitude peuvent le plus facilement servir de bases à des hypothèses d'emprunt ou d'origine. En ce qui concerne surtout l'expression plastique, on s'est longtemps satisfait de souligner des analogies avec le monde antique, et d'allonger la liste de ce que l'on appelait des « survivances ». Mais la valeur actuelle de ces phénomènes, on s'est au fond assez peu soucié de la découvrir. Dans ces conditions, on ne peut que rappeler très brièvement les faits rencontrés en Tunisie.

Jeux. — Le jeu de balle, décrit dans d'autres régions d'Afrique du Nord où il est particulièrement lié au rituel de demande de pluie, ne présente pas, en Tunisie (autant qu'on sache), ce même caractère. Il est joué par les garçons divisés en deux camps; la balle est frappée avec une crosse. La plupart des jeux de jeunes garçons offrent le même aspect agonique plus ou moins violent, et leur issue est sanctionnée par des brimades que les vainqueurs imposent aux vaincus. Ils sont généralement collectifs.

Parmi les jeux d'adultes, la *kharbga* a été décrite sous plusieurs formes voisines. Il semble que ce soit le jeu étudié sous le nom de « *mankala* » et que l'on rencontre non seulement en Afrique du Nord, mais aussi en Orient et en Afrique noire. Les cartes ont été adoptées et servent à des jeux relativement simples. Les dominos sont aussi très répandus.

Les jeux oraux sont abondamment représentés par quantité de devinettes, énigmes, etc. Les dictons et proverbes dont on se sert très volontiers ont aussi très souvent, par leurs analogies, leur caractère plaisant, l'allure de jeux oraux. Enfin, dans le chant, la façon plus ou moins subtile dont les improvisatrices jouent des thèmes traditionnels en en faisant des allusions ou des moqueries, est aussi dans quelque mesure un jeu. En dehors de ces divertissements de caractère poétique ou littéraire, on n'a guère signalé de jeux de femmes.

L'expression plastique est engagée dans la technique magico-religieuse et il n'est pas possible de dire à quel point elle commence à être esthétique. Elle est entièrement traditionnelle et ses motifs se retrouvent à peu près identiques dans diverses décorations : celle du corps (tatouages), des objets usuels (poteries, tissages, décors architecturaux, etc.). Ces motifs ne peuvent donc pas être classés à partir des techniques par lesquelles on les obtient : le même dessin est soit tatoué, soit peint, soit ciselé, etc. Quelques traits généraux forment ce qu'on pourrait appeler le style de l'art plastique tunisien : le caractère traditionnel des décors a facilité leur simplification, qui s'est toujours exercée en imposant des formes géométriques généralement symétriques; on distingue mal souvent la nature de la représentation originale, à laquelle s'est substitué ce que l'on appelle souvent un symbole (abusivement d'ailleurs : un motif n'est pas, en général, lié dans l'esprit de celui qui l'exécute à autre chose qu'à une longue tradition de motifs analogues). Mais parfois l'objet représenté reste évident. Les décors sont toujours des ensembles; la composition de ces ensembles est généralement cruciforme : les centres sont toujours occupés. Il y a prépondérance de certaines formes : le trait cilié par exemple; de certaines couleurs (rouge). On peut tenter une sorte de classification des motifs décoratifs traditionnels selon leur valeur actuelle. On trouvera d'abord ceux dont la valeur est avant tout religieuse, tous les motifs-talismans. Cet ensemble prophylactique peut, semble-t-il, être rattaché à un symbolisme sexuel :

Au sexe mâle serait liée toute la série *Phallus*, *medius doigt*, main, nombre cinq, jeudi, etc..., et aussi le poisson, et (taureau) les cornes, bucranes, croissants; avec, naturellement, des « hybrides » (par exemple cinq poissons, le croissant formé par une queue de poisson, etc...). Au sexe femelle, serait liée la série triangle, coquillages (coursis), les formes de certaines lampes votives ou d'usage rituel, etc... Cet essai de classification ne rend pas compte de la valeur complexe de toutes ces représentations qui sont, comme les sentiments qui les inspirent, essentiellement polyvalentes. Toutes ces représentations passent pour « bénéfiques »

et sont censées écarter les forces mauvaises. Il paraît vraisemblablement qu'elles aient été originellement destinées à les attirer et à les fixer, ce qui est le mécanisme le plus fréquent de la protection magique.

On trouvera ensuite diverses activités artistiques dont la valeur religieuse est moins évidente. Tantôt, comme dans le tatouage, le respect de la coutume semble être à la base de l'action artistique, et la notion d'efficacité magique passer au second plan; tantôt, comme dans le tissage, le tapis, la broderie, c'est un sentiment esthétique qui préside à l'organisation des motifs traditionnels, et la valeur religieuse de ces motifs tend à s'effacer devant leur valeur plastique. Mais, ici encore il ne peut être question de tracer des limites précises entre les notions de beau, d'utile ou de bénéfique, et de traditionnel, qui toutes se retrouvent, mêlées dans des proportions variables, à la base de l'activité artistique.

Une autre série, assez peu représentée, et peu vivante, pourrait grouper quelques faits qui semblent appartenir à un art « intellectuel » différent de l'art « affectif » signalé ci-dessus. Cette série comprendrait tous les décors polygonaux, les entrelacs conduits selon une raison géométrique. Ce type de décor reste lié à des ensembles dont l'origine orientale paraît évidente : architecture religieuse, ou cérémonielle, ciselure, etc... et dont la diffusion est assez limitée. On a fait remarquer que ce décor à la fois monotone et insaisissable, égare et dissout l'attention, créant cet état d'absence quasi extatique, ce vide de la pensée, dans lequel une bonne partie de l'humanité voit le bonheur.

Entre ces groupes schématiques, les communications sont fréquentes : on trouvera, par exemple, un motif prophylactique comme la main traitée en style géométrique, avec un remplissage polygonal, etc...

Les techniques d'expression plastique se réduisent à la peinture, pratiquée sur les poteries et sur le corps humain et qui n'est le plus souvent qu'un dessin en noir; la céramique dispose d'une gamme de couleurs plus étendue; gravure, ciselure, sont employées sur la poterie, dans le travail du bois, du métal; l'incrustation apparaît dans le travail du métal et du bois (marqueterie); la sculpture est inconnue; la technique dominante est le tissage; on a pu penser qu'il avait imposé ses motifs aux autres techniques. C'est également celle qui dispose des coloris les plus variés. Dans l'ensemble, la décoration du corps, surtout chez les femmes, est assez poussée : on ne note pas de déformations, mais tatouages, fards, teintures, parures diverses (bijoux, vêtements, etc...). La décoration des objets usuels, au contraire, est de moins en moins recherchée.

Dans le domaine de la musique, des études moins nombreuses ont été faites. Tunis est un centre musical d'où partent beaucoup de chansons de style « oriental ». Le chant reste, cependant, dans l'usage courant, pratiqué principalement par les femmes, qui en accompagnent leurs travaux; le chant tient aussi une place dans les cérémonies (notamment mariage), où il est exécuté par des professionnelles en général.

La danse est un art peu vivant en Tunisie. Elle n'est pratiquée que par des professionnels à l'occasion de cérémonies. Les membres de la confrérie des Aissawas pratiquaient une sorte de danse, aboutissant, comme on sait, à des états de trances, et qui était sentie assez clairement comme une cérémonie religieuse. Cet aspect se maintient certainement dans les danses cérémonielles actuelles. De même les mouvements collectifs obéissent rarement à un rythme : cortèges et processions, qui sont des formes de danse, sont rares, et n'apparaissent que liées à des cérémonies de caractère nettement religieux. Elles rejoignent alors le drame dont on n'a signalé que peu de formes : rituel de la demande de pluie, mascarades à l'occasion de la fête de l'Achoura, feux de joie, paraissent cependant, dans quelque mesure, des manifestations dramatiques.

Les instruments de musique tunisiens semblent pouvoir se classer en deux groupes : celui des instruments orientaux, qui sont utilisés par les orchestres de musiciens professionnels, et celui des instruments « populaires » dont se servent souvent les paysans et les bergers. Parmi ces derniers, on trouve de nombreuses variétés de tambours et de tambourins, et surtout divers instruments à vent et à anche battante, dont le plus remarquable est la cornemuse, des flûtes, des bombardes accouplées...

Avec la poésie et la littérature populaire, on entre dans un domaine qui a fait l'objet de beaucoup d'observations partielles. Cette matière folklorique est abondante, et il nous est impossible d'en dégager aucun aspect synthétique valable.

TECHNIQUES D'ECONOMIE

Dans le domaine économique, les phénomènes les plus remarquables sont sans doute les divers aspects de l'échange. Pour chaque groupe social, on pourrait distinguer les échanges externes, qui se passent sur les marchés et les échanges internes qui consistent en dons réciproques.

Si l'on sait que le marché naît du contact de deux ou plusieurs sociétés différentes par leur genre de vie, souvent hostiles ou au moins méfiantes l'une vis-à-vis de l'autre, on peut penser à priori que la Tunisie a dû être dès longtemps une terre de marchés (échanges entre navigateurs et indigènes, entre pasteurs et agriculteurs, etc...). Le commerce actuel reste fait en majeure partie sous la forme du marché. S'il a perdu tout caractère rituel, il a gardé un caractère agonique très poussé : l'inexistence d'une notion de « juste prix », la non-publicité des prix, leur caractère flottant, que souligne la pratique du marchandage, tous ces traits bien vivants montrent dans le marché une forme pacifique du pillage. La forme non-pacifique reste elle aussi bien vivante; c'est le vol qui n'entraîne pas davantage de discrédit moral, au contraire. Le trait d'union entre vol et marché existe : c'est la « bechara », c'est-à-dire la restitution des objets volés à leur propriétaire moyennant une rançon, qui est négociée comme s'il s'agissait d'un achat.

Les échanges internes au contraire, n'existent guère que sous la forme du don réciproque. C'est exactement le type d'échange dont on peut dire qu'il est conçu sous la forme du présent, non sous la forme du troc, ni du paiement; et pourtant c'est un paiement... le travail en commun est à la fois nécessaire, obligatoire et cependant volontaire. Le travail en commun est, en effet, une des formes les plus fréquentes de ce type d'échange. C'est la ma'una, l'entraide dans laquelle la communauté exécute un travail au profit d'un de ses membres. Cette entraide garde un caractère rituel visible surtout en ce qu'elle apparaît généralement dans des activités empreintes de « religiosité » : agriculture, tissage, et surtout tissage d'objets de cérémonie, mouture du grain... Elle est donc pratiquée aussi bien par les femmes que par les hommes. Une autre forme du don est la contribution volontaire à l'occasion d'une cérémonie (mariage, circoncision...) qui nécessite des dépenses, ou à l'occasion d'une dépense imprévue, d'une perte qui risque de mettre dans le besoin celui qui la subit. Ces dons, pour spontanés qu'ils soient, n'en sont pas moins obligatoirement rendus à l'occasion. L'aire couverte par ces dons réciproques est celle du groupe social restreint.

ORGANISATION SOCIALE ET JURIDIQUE

Le collectivisme, qui apparaît dans les faits économiques se retrouve dans les phénomènes sociaux et juridiques.

L'organisation politique du groupe social repose sur la délégitimation d'un conseil d'hommes. C'est l'assemblée de village typique des pays berbères. Au sein de cette assemblée, le « chef » du village n'a qu'une autorité morale, et ne détient, en droit, aucun pouvoir particulier. La décision de cette assemblée entraîne le consensus de toute la communauté, et c'est uniquement ce consensus qui la rend exécutive. C'est ainsi que la législation écrite (le kanoun), qu'on trouve en certains points de la Tunisie comme dans les autres pays berbères, se présente comme une convention, plutôt que comme un code.

Cette organisation politique, collective, est limitée au groupe restreint. Toute unité politique plus vaste se présente sous la forme d'une confédération. Et à la base de ces unités se trouve l'antagonisme de groupes opposés deux à deux. Cet antagonisme s'exprime à chaque occasion : partis politiques nés des querelles de successions, confréries religieuses partagent (en deux toujours), les unités sociales de différents échelons, assurant leur équilibre. A l'échelon supérieur, l'Etat, traditionnellement, était fait de l'opposition d'un pays maghzen, et d'un pays siba. Ainsi, l'équilibre de la société entière est fait de l'équilibre de couples de forces opposées.

A l'intérieur de la société apparaît d'abord la distinction essentielle, qui exclut les femmes des affaires publiques. La société des hommes reste assez nettement divisée d'après les âges, bien qu'on ne puisse parler d'initiations qui ferait passer d'une classe dans l'autre (la circoncision ne paraît plus avoir aujourd'hui un caractère initiatoire). Cette division est indiquée non seulement par la place qu'occupent les vieillards, mais aussi par la coupure profonde qui sépare les adolescents et les enfants des adultes : les garçons semblent former une sorte de société indépendante qui possède ses conventions propres et joue son rôle dans la vie sociale et religieuse de l'ensemble.

Les hommes se groupent encore en sociétés, qui, sous le nom de confréries religieuses,

sont des sociétés secrètes parfois bien caractérisées : la confrérie des aissawas, notamment, offre nettement cet aspect, avec sa hiérarchie marquée par des initiations successives. Fondées sur une base religieuse, elles débordent facilement les cadres politiques, et il suffit de citer, par exemple, le nom de la senoussia pour rappeler le rôle politique et militaire qu'elles peuvent jouer.

Enfin, la société musulmane se divise en classes que définissent à la fois valeur religieuse individuelle, noblesse ou sainteté de la famille, culture, richesse, etc., critères qui à la base, sont religieux, puisque richesse, noblesse, etc., sont avant tout des manifestations de la « baraka ». Les obligations ou privilèges de ces classes sont d'ailleurs presque toujours de forme rituelle.

Les groupements à base professionnelle existent parmi les artisans des villes sous la forme de corporations. On peut également, semble-t-il, parler de corporations de voleurs ou de mendiants.

Le groupe social restreint (dont nous avons parlé) affecte soit la forme du clan, soit, plus étroitement, celle de la famille au sens étendu, lorsque les membres d'une même société se réclament d'un même ancêtre. Il semble que la structure interne de ce groupe soit communautaire en général; on y fait un usage fréquent de termes de parenté qui rappellent un système classificatoire. La parenté réelle ne se distingue pas toujours nettement de cette parenté fictive.

La famille est patriarcale et patrilocale : les fils mariés vivent dans la maison de leur père et l'ensemble reste soumis à son autorité. Le mariage, sur lequel on possède un bon nombre d'études, est essentiellement un contrat qui lie, avec les époux, tout leur groupe. Il est souvent intérieur au groupe, et c'est même le mariage entre enfants de frères qui est l'union préférentielle. La polygamie est, dans l'ensemble, rare. La répudiation, qui peut être prononcée par le mari, est assez fréquente. Le paiement de la dot par le mari, la restitution de cette dot en cas de divorce sont soumis à des règles qui varient quelque peu suivant les régions et suivant le rite religieux.

Dans le régime de la propriété se retrouvent des traces de l'ancien matriarcat berbère; par exemple les femmes peuvent hériter et posséder des propriétés. La propriété est le plus souvent collective; la propriété individuelle qui tend à se développer chez les agriculteurs, reste à peu près inconnue chez les pasteurs. Une institution fort importante par le développement qu'elle a pris en Tunisie est celle du « habous ». Le Habous est l'acte par lequel une propriété est consacrée à l'entretien d'une fondation pieuse; une partie de ses revenus peut continuer à être versée à son propriétaire, et la propriété habous est inaliénable. Beaucoup de terres seigneuriales ont été ainsi constituées en habous.

Droit et religion sont en pays musulman inséparables; l'un et l'autre sont, en Tunisie, régis dans leur ensemble par les institutions musulmanes dont on n'a ni l'intention, ni les moyens de présenter ici un raccourci quelconque.

Il faut néanmoins tenter de rappeler quelques-uns des traits qui caractérisent le sentiment religieux en Afrique du Nord. On a souvent voulu voir dans les faits religieux d'Afrique du Nord deux couches historiques bien tranchées, l'une où se seraient trouvés les faits antérieurs à l'Islam, l'autre les faits proprement musulmans. Cette manière de présenter les faits marque une coupure qui n'existe pas dans la réalité. Toutes les manifestations religieuses qu'on a signalées apparaissent à leurs auteurs, à tort ou à raison, comme liées à la religion musulmane. A quel point cette liaison est vivement sentie, on peut en voir la preuve dans le fait que le Coran passe souvent, auprès des gens qui n'en connaissent pas la lettre, pour contenir des prescriptions qui en fait, n'y figurent pas. (Par exemple, l'obligation du port du voile pour les femmes). La religion conquérante, pas plus ici qu'ailleurs, n'a fait naître les sentiments ou les croyances religieuses, elle ne leur a que suggéré certaines formes d'expression qui nous intéressent dans la mesure où elles sont aujourd'hui proprement tunisiennes.

L'aspect dominant du sentiment religieux dans toute l'Afrique du Nord semble être l'idée de « baraka ». Cette baraka semble bien être une notion analogue (1) à celle que l'on connaît surtout sous le nom de « mana », et qu'on retrouve à la base des faits religieux dans le monde entier. Ainsi, cette baraka, c'est en somme de la divinité diffuse, ou plutôt la divinité, c'est à la fois le résumé et la source de toute cette puissance répandue sur le monde

(1) Cette analogie a été contestée.

sous forme de « barakas » variées. D'où, par exemple, la puissance contenue dans le nom d'Allah, puissance qui se transmet, par la contagion propre aux faits religieux, à tout ce qui peut être en rapport avec ce nom : écriture, papier, etc. L'islamisation de cette notion fondamentale a donné ce phénomène religieux typiquement magrébin qui est le maraboutisme : hommes et choses chargés par nature de baraka se sont trouvés de ce fait considérés comme liés à la divinité. Ainsi le culte qu'on leur rend, satisfait aussi bien, selon celui de leurs aspects que l'on veut voir, les scrupules de l'orthodoxie et les exigences du sentiment. Par ailleurs, l'Islam, en important le démonisme oriental, paraît être à l'origine de cette personnalisation (embryonnaire d'ailleurs) des forces anonymes transformées en « djinns ».

Si une partie des forces éparses se trouve concentrée, èt, en quelque sorte, domestiquée dans les innombrables « mzaras » ou marabouts, une autre, conçue généralement sous la forme de « djinns », reste diffuse, et par conséquent dangereuse pour l'humanité. Les précautions que ce danger inspire sont particulièrement visibles en Tunisie. Il faut noter ici que la femme est, par nature, à la fois la victime et le séjour préféré de ces puissances dangereuses. D'où, probablement, l'ensemble protecteur-défensif dont elle est entourée et dont le voile est sans doute un aspect, et correspondant sur le plan moral à cet ensemble le complexe respect-mépris avec lequel on la traite. La femme est donc « naturellement » magicienne, c'est elle qui, presque toujours, arbore, manie ou exécute les phylactères dont on a parlé plus haut. Elle pratique aussi certaines recettes de magie domestique; certaines sont des professionnelles d'une magie qui alors n'est plus seulement protectrice et propitiatoire, mais thérapeutique, mantique, etc... Cet ensemble présente donc un caractère sexuel assez net; tant par cette spécialisation que par l'aspect des motifs prophylactiques que l'on a indiqués. La magie pratiquée par les hommes est assez différente : uniquement professionnelle. « savante », elle s'entoure de livres et de formules empruntées à la tradition religieuse. La divination en est une des formes les plus courantes, elle se fonde sur une numérologie en général.

Dans les cérémonies religieuses, on a signalé un certain nombre de rites qui ne paraissent pas avoir été apportés par l'Islam. Ils prennent place, cependant, dans les fêtes musulmanes comme l'Achoura (mascarade, feux), le Mouled. Dans les fêtes de printemps qui se pratiquent en quelques endroits, l'aspect religieux dominant a peu de rapports avec le dogme musulman. Enfin, on a noté des cérémonies où vit nettement un culte phallique.

Cet ensemble de pratiques et de croyances est tout à fait agrégé à la religion; ce que l'on serait tenté d'appeler superstition n'est pas senti comme distinct de la religion et en constitue, en fait, la forme vivante pour une large part de la population.

CONCLUSION

En conclusion de cette sommaire revue des connaissances ethnographiques sur la Tunisie, rappelons les points sur lesquels des études paraissent devoir être le plus urgentes et le plus profitables.

C'est l'ensemble de faits basés sur la vie matérielle, et qu'on doit étudier à partir des objets, qui est en somme le plus mal connu. Non qu'il n'ait pas été observé, mais on y a plus souvent cherché une confirmation de théories d'ordre historique qu'un point de départ à des études objectives. Le point de vue historique et la recherche de « l'étrange » ont aussi donné à beaucoup de phénomènes une importance qu'ils n'ont pas dans les faits et que leur vaut notre seule curiosité. (Citons, par exemple, le fait local et minime de la géophagie). Ainsi les faits, même les mieux connus, restent presque tous à poser de façon statistique pour pouvoir entrer valablement dans un tableau ethnographique de la Tunisie.

L'étude des techniques est sans doute, dans cet ensemble matériel, celle pour laquelle on est le mieux outillé (grâce à l'existence du Service des Arts Tunisiens), et celle aussi qui pourrait donner rapidement des résultats intéressants. En outre, elle porte sur un domaine où l'évolution est constante et liée à l'évolution générale du pays, et ainsi pourrait servir à une description moins arbitrairement limitée aux faits dits de tradition.

Ces objets, ces techniques, et toutes les valeurs qu'ils supportent, on les rencontrera à l'occasion d'une enquête orientée vers la connaissance d'un phénomène fondamental d'ordre général. Par exemple l'habitat, sur l'étude duquel on donne par ailleurs quelques indications.

D. PAUPHILET

**Chargé de mission
par le Musée de l'Homme**